

ILLE ET VILAINE

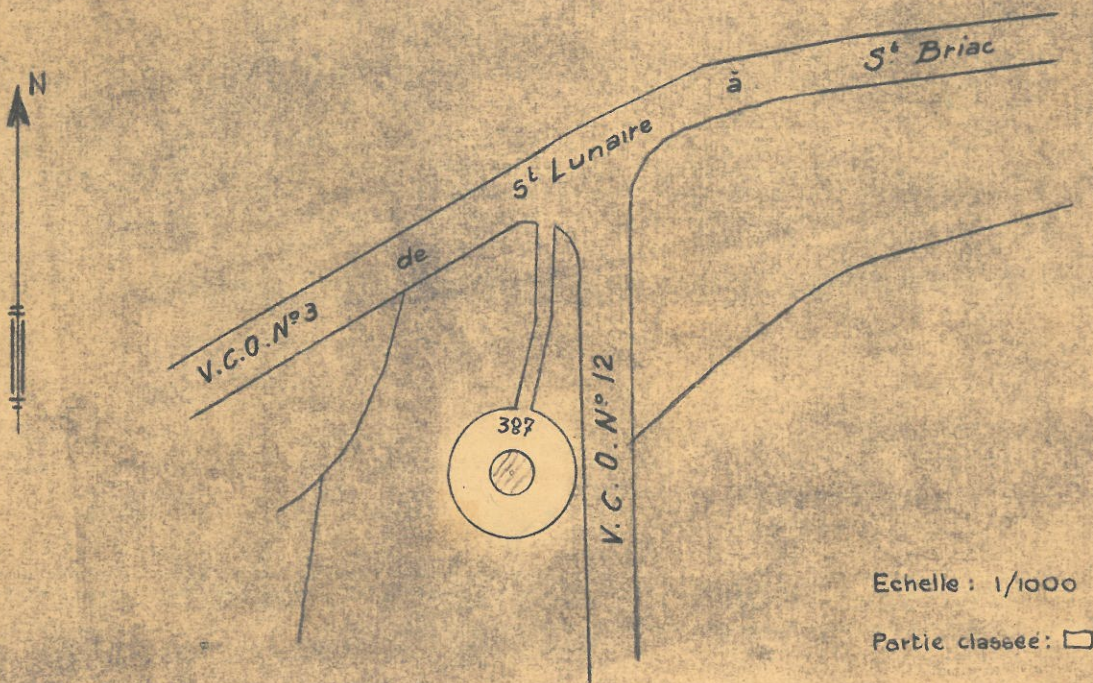
MOULIN de PLATE ROCHE

SITES

CLASSEMENT

COMMUNE : S^t Lunaire

CANTON : Dinard

ARRONDISSEMENT : S^t Malo
 CARTE
 MICHELIN
 N° 59
 PLI 5


ARRÊTÉ LE 3 NOVEMBRE 1943

Le Moulin de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine) et le Tertre-es-Saisne sur lequel il se dresse (parcelle cadastrale n° 387 section B) sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Par délégation,
 Le Conseiller d'Etat,
 Secrétaire Général des Beaux-Arts :

Pour copie conforme,
 Le Chef du bureau des
 Monuments historiques
 et des sites :

signé: L. HAUTECOEUR